



Régies locales de services publics

Le programme de prêts d'Infrastructure Ontario offre des solutions de financement aux régies locales de services publics et à d'autres clients admissibles du secteur public de l'Ontario. Le but est d'aider ces organismes à renouveler et à améliorer leur infrastructure et à répondre aux besoins des collectivités.

Projets admissibles pour les régies locales de services publics

Le programme de prêts octroie des financements abordables aux régies locales de services publics pour la plupart de leurs dépenses d'investissement; voici quelques exemples de projets admissibles :

- Infrastructure d'eau et d'eaux usées
- Routes et ponts
- Structures et bâtiments
- Ambulances, camions de pompiers, chasse-neige, camions à ordures et matériel roulant
- Infrastructure culturelle, touristique, administrative et récréative
- Traversiers et quais
- Éclairage des voies publiques
- Projets de rendement énergétique
- Casernes de pompiers

Les régies locales de services publics sont admissibles uniquement aux dépenses en capital dont elles sont responsables.

Aider les localités de l'Ontario

Depuis 2003, nous contribuons à améliorer la qualité de vie de la population en Ontario en octroyant des prêts à long terme abordables afin d'appuyer l'aménagement de l'infrastructure.

Avec plus de 230 clients de secteur public, a participé au financement de divers types de projets d'infrastructure – de la construction de routes, ponts, stades, centres de formation et foyers de soins de longue durée à l'acquisition et à l'installation d'immobilisations, dont véhicules, amélioration de l'accessibilité et appareils d'éclairage à faible consommation d'énergie.

À ce jour, Infrastructure Ontario a financé le développement de plus de \$4 milliards dans projets, dont quelque 2,1 milliard de dollars ont été déjà versés. Une infrastructure publique moderne et efficiente est essentielle à une économie forte, à des collectivités prospères et à un environnement sain et propre.

Infrastructure Ontario est votre partenaire financier et, à ce titre, vous aide à trouver une solution de financement qui vous convient et vous permet de répondre à vos besoins d'infrastructure. Nous comprenons les besoins propres aux municipalités, aux universités et autres fournisseurs d'infrastructures publiques et les défis complexes auxquels ces organismes font face.

Pour plus de détails sur les critères d'admissibilité ou sur la manière dont Infrastructure Ontario peut vous aider à entreprendre des projets d'immobilisations, consultez nos taux et modalités en ligne à www.infrastructureontario.ca ou appelez le numéro sans frais 1 800 230-0937.